

**OFFRE D'EMPLOI – 12 MOIS (RENOUVELABLE 6 MOIS)**  
**TECHNICIEN/NE RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ AUX INONDATIONS**

CONTEXTE DU POSTE

Le Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont exerce la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dite la GEMAPI, sur le bassin versant du Tarn-amont pour le compte de ses 9 communautés de communes membres. Il coordonne et mène des actions (études et travaux) via plusieurs outils de programmation. Le territoire se situe à cheval sur 3 départements : l'Aveyron, le Gard et la Lozère, dans la région Occitanie. (2 600 km<sup>2</sup>, 59 communes, environ 50 000 habitants)

L'équipe du syndicat se compose de 7 agents : une directrice, une chargée de mission usages de l'eau et communication, une chargée de mission inondations, deux chargés de mission milieux aquatiques, une chargée de sensibilisation aux enjeux liés à l'eau et une chargée de gestion administrative et financière, répartis sur deux sites en Lozère (Sainte-Énimie) et en Aveyron (Millau).

Plus d'informations : [www.tarn-amont.fr](http://www.tarn-amont.fr)

Un programme d'action de prévention des inondations, dit PAPI, est en cours depuis le début de l'année 2024, pour une durée de 6 ans (2024 à 2029). Porté par le Syndicat Tarn-amont, la stratégie de ce PAPI est principalement orientée sur la culture du risque et sur la réduction de la vulnérabilité à la parcelle.

Dans le cadre du PAPI d'intention (2019-2021), les démarches de réduction de la vulnérabilité aux inondations (axe 5) ont été testées sous la forme de campagnes de diagnostics de vulnérabilités proposés pour les habitations, les bâtiments publics et les activités économiques. Fort de cette expérience, le Syndicat Tarn-amont prévoit maintenant de déployer plus largement ces démarches sur l'ensemble du territoire.

**Dans ce cadre, il recrute un/e technicien/ne « Réduction de la vulnérabilité aux inondations » afin de renforcer son équipe.**

MISSIONS DU POSTE

1. Animer la démarche de réduction de la vulnérabilité aux inondations (axe 5 du PAPI) déployée sur le territoire du Tarn-amont selon 4 déclinaisons : habitants, entreprises (de moins de 20 salariés), campings, bâtiments publics.
2. Appuyer ponctuellement l'animatrice principale du PAPI sur les missions d'amélioration de la connaissance et de la conscience du risque (cartographie interactive, repères de crues, commémorations des crues historiques, etc.).

ACTIVITÉS PRINCIPALES DU POSTE

Volet « habitants, entreprises de moins de 20 salariés et campings » :

Durant la durée du PAPI, le dispositif pour réduire la vulnérabilité des personnes et des biens (habitations, entreprises et campings) sera découpé en **deux opérations distinctes dans le temps**. Il s'agit ici d'animer le déploiement de **la première opération** de diagnostics de vulnérabilité avec un objectif de 200 diagnostics « habitants » et 45 diagnostics « entreprises dont campings ».

Il s'agira pour le/a technicien/ne « Réduction de la vulnérabilité » d'animer la démarche et d'assurer le suivi du bureau d'études mandaté par le Syndicat.

- Participation et animation des réunions de cadrage avec le bureau d'étude et les partenaires de la démarche (services de l'État notamment)
- Production d'une base de données des biens éligibles, cartographie interactive
- Définition de la stratégie de communication, et développement des supports de communication
- Participation/animation possible de réunions publiques
- Contact préalable à la visite du bureau d'études, avec les bénéficiaires des futurs diagnostics : sensibilisation au risque d'inondation et la réduction de la vulnérabilité, présentation du dispositif et de la démarche de diagnostic, vérification de l'éligibilité, etc.
- Des visites techniques pourront être réalisées avec le bureau d'étude
- Relecture et appropriation des rapports de diagnostic, validation des rapports avant envoi aux bénéficiaires
- Accompagnement et suivi des bénéficiaires dans la mise en œuvre des travaux et la réalisation des demandes de subvention, appuyé par le bureau d'études pour des cas particuliers.

#### Volet « bâtiments publics »

Il s'agit de déployer la démarche en collaboration avec les élus locaux et de proposer des diagnostics pour les 20 bâtiments publics identifiés en zone inondable sur le territoire.

D'autre part, le/a technicien/ne pourra être amené à appuyer ponctuellement les autres agents du Syndicat, dans la mise en œuvre de leurs missions et notamment pour la sensibilisation des riverains et le renforcement de la culture du risque.

#### LIENS FONCTIONNELS

Les missions du poste sont définies et encadrées par la directrice, qui assure le management hiérarchique, et l'animatrice du PAPI.

#### PROFIL

##### Formation et expériences requis

- Niveau d'études : Bac +3 à Bac + 5 dans les domaines des risques naturels ou de l'hydrologie, hydraulique de surface libre ou géographie-aménagement du territoire
- De l'expérience dans des missions semblables sera appréciée mais débutant/e accepté/e
- Permis B indispensable

##### Compétences et savoirs requis

###### **Savoirs de base**

- Cadre réglementaire et fonctionnement des collectivités et établissements publics ;
- Connaissances du fonctionnement des procédures de la commande publique ;

###### **Savoir-faire professionnels et techniques**

- Connaissances en gestion des risques liés aux inondations
- Connaissances en hydrologie/hydraulique de surface libre
- Maîtrise des outils informatiques : SIG (QGIS) et logiciels de bureautique

- Bonnes capacités orales et rédactionnelles (animation de réunions, identification et mobilisation des partenaires, rédaction de supports de présentations de réunions, de rapports et notes technique)
- Savoir travailler en équipe
- Bonnes aptitudes physiques

#### Savoir-être

- Capacité d'écoute et sens du contact ;
- Pédagogie
- Goût pour le travail en équipe mais autonomie
- Sens de l'organisation, rigueur et esprit de synthèse

#### CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Poste à temps complet : 1607 heures/an – 35h annualisées
- CDD de 12 mois renouvelable 6 mois (contrat de projet) - Possibilité de dispositif Volontariat territorial en administration sous réserve du respect des conditions d'éligibilité.
- Filière technique ; catégorie B ; cadre d'emploi des techniciens territoriaux, grade de technicien.
- Rémunération calculée sur la base de la grille indiciaire du cadre d'emploi + régime indemnitaire
- Prise de poste : début juin 2024 ou à défaut début septembre 2024
- Titulaire du permis B
- Poste basé à l'Antenne du Syndicat Tarn-amont à Millau, déplacements sur le territoire du Tarn-amont.

#### CANDIDATURES

Lettre de motivation et CV à adresser à Monsieur le Président du Syndicat Tarn-amont, par courrier électronique : [contact@tarn-amont.fr](mailto:contact@tarn-amont.fr)

Date limite de réception des candidatures : vendredi 15 mars 2024 à 16h

Les entretiens d'embauche se dérouleront le jeudi 4 avril 2024 à Millau.

Les candidats retenus aux entretiens seront prévenus de leur convocation le mercredi 27 mars 2024 au plus tard.

Informations sur le poste : Jade Bréchnac, chargée de mission inondation - animatrice du PAPI : [jade.brechignac@tarn-amont.fr](mailto:jade.brechignac@tarn-amont.fr), 07 57 17 43 23

*Pourquoi nous rejoindre ? Basé à Millau, capitale des sports nature, au cœur d'un environnement préservé, ce poste à temps complet est proposé au sein d'une équipe jeune et dynamique. Avec aménagement du temps de travail de 40h00/semaine du lundi au vendredi, soit 8h00/jour avec réduction du temps de travail (RTT), adoption du principe de l'horaire variable en donnant aux agents la possibilité de choisir eux-mêmes leurs horaires journaliers de travail au regard de leurs besoins professionnels et personnels sous réserve du maintien du service et dans le respect des plages horaires fixes de service avec présence obligatoire 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30. Possibilité de télétravail (2 jours fixes/semaine sous réserve de besoin de service), Participation employeur Cnas et prévoyance. Véhicules de service pour les missions extérieures.*